

LIMITATION DE L'ATTRITION, CONTROLE DE LA NON REPONSE ENDOGENE

G rard Bouvier¹ & Virginie Jourdan²

¹ *D partement des statistiques, des  tudes et de la documentation – Direction g n rale des  trangers en France – Minist re de l'Int rieur – Place Beauvau 75800 Paris cedex 08 – gerard.bouvier@interieur.gouv.fr*

² *D partement des statistiques, des  tudes et de la documentation – Direction g n rale des  trangers en France – Minist re de l'Int rieur – Place Beauvau 75800 Paris cedex 08 – virginie.jourdan@interieur.gouv.fr*

R sum . L'enqu te longitudinale sur l'int gration des primo-arrivants (Elipa) est une enqu te longitudinale qui s'est d roul e en trois vagues, en 2010, 2011 et 2013. Le champ est constitu  d'une population particuli re, assez difficile   joindre et   suivre lors d'une op ration longitudinale. Il s'agit de migrants r cemment install s en France, susceptibles d'une grande mobilit  r sidentielle, voire de revenir dans leur pays d'origine. Diff rentes m thodes pour limiter l'attrition avaient  t  mises en place a priori.

L'analyse d taill e de la non r ponse observ e en vague 2 (2011) a eu aussi pour but de permettre la mise en place de dispositifs compl mentaires pour contr ler l'attrition. Il s'est av r  qu'un  l ment de non r ponse endog ne, la sortie du champ g ographique (donc de France), est tr s mal mesur  via les codes enqu teurs de r alisation d'enqu tes. N anmoins, une estimation est possible via l'application de gestion des r sidents  trangers en France. Cette m thode sera pr sent e.

Dans un deuxi me temps, l'analyse d taill e de la non r ponse a permis d'identifier des « non r pondants potentiels ». Il s'agit de personnes dont la probabilit  d' tre contact  par un enqu teur ou de ne pas accepter de r pondre   l'enqu te est  lev e, au vu de l'information disponible en 2011, mais qui ont r pondu en 2010 et 2011. Un groupe de mauvais r pondants a donc  t  identifi  et un suivi particulier de ce groupe mis en place lors de la r alisation de la vague finale de 2013.

On pr sentera la m thode de construction du groupe suivi et une  valuation de l'efficacit  de la mesure prise. On terminera par un bilan critique des mesures qui ont  t  mises en  uvre pour le contr le de l'attrition dans Elipa

Mots-cl s. Enqu te longitudinale, non-r ponse, attrition, immigration

1 Une enqu te longitudinale sur les nouveaux migrants

L'Enqu te Longitudinale sur l'Int gration des Primo-Arrivants (Elipa) interroge les personnes qui, pour la premi re fois, d tiennent un titre de s jour d'au moins un an en 2009. C'est une enqu te non-obligatoire coordonn e par le D partement des Statistiques, des  tudes et de la Documentation (DSED) qui se d roule en trois vagues : en 2010, 2011 et 2013. L'enqu te Elipa s'est notamment appuy e sur l'exp rience de pr c dentes enqu tes  trang res [1] et d'une enqu te fran aise. En France, la Direction de la recherche, des  tudes, de l' valuation et des statistiques (Drees) a men  une enqu te sur les d tenteurs d'un premier titre de s jour : l'enqu te Parcours et Profils des Migrants (PPM). Celle-ci a  t  r alis e en deux vagues et s'est d roul e en 2006 et 2007.

L'objectif de l'enqu te Elipa est d'appr hender le parcours d'int gration des migrants nouvellement arriv s en France, au plus pr s de leur parcours. Les th mes abord s dans cette enqu te sont la connaissance du parcours migratoire ; la connaissance du parcours d'int gration dans ses quatre dimensions (acquisition de la langue fran aise, int gration professionnelle, acc s au logement et vie

sociale) ; la connaissance du parcours administratif et de ses difficultés ; et l'évaluation du dispositif d'accompagnement des nouveaux migrants via les contrats d'accueil et d'intégration (CAI). Ce dernier point est important car les signataires du CAI constituent le champ de l'enquête Elipa.

Le CAI a été mis en place en 2003 et est devenu obligatoire depuis 2007 [2]. Il est destiné à tous les nouveaux migrants s'installant en France de manière durable, à l'exception des étudiants. Il s'agit d'un contrat entre l'Etat et le nouvel arrivant qui consiste à accompagner le migrant en lui proposant différentes formations : une journée de formation civique, une journée de formation « Vivre en France » ; puis, selon les besoins, une formation linguistique gratuite pouvant aller jusqu'à 400 heures de cours, un bilan de compétences professionnelles ou un accompagnement social.

La base de sondage repose donc le fichier des signataires du CAI. Les personnes interrogées ont 18 ans ou plus et sont ressortissantes des pays tiers à l'Espace économique européen (EEE) et la Suisse. L'enquête s'est déroulée dans quatre régions que sont l'Ile-de-France, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Rhône-Alpes et l'Alsace. Ces quatre régions regroupent 66 % des signataires du CAI, mais l'enquête est bien représentative de la France métropolitaine. Enfin, les personnes interrogées ont eu la possibilité de choisir entre 14 langues d'enquête (13 langues étrangères plus le français), ce qui représente 93 % des signataires du CAI.

2 Des taux de réponse plutôt satisfaisants

Initialement, l'objectif de l'enquête Elipa était d'interroger 6 000 nouveaux migrants en 2010 et 4 500 personnes un an plus tard, soit un taux de réponse de 75 %. Pour la dernière vague, l'objectif était d'obtenir, en 2013, 3 000 personnes répondant à l'ensemble des trois vagues, soit un taux de réponse de nouveau égal à 75 % (Tableau 1). Contrairement à d'autres enquêtes, comme par exemple l'enquête Érfi (Étude des relations familiales et intergénérationnelles) [3], les personnes non répondantes en vague 2 dans Elipa ne sont pas réinterrogées en vague 3. Ainsi, les personnes répondantes en 2013 ont toutes également répondu en 2010 et 2011.

Ces objectifs ont été atteints puisque le nombre de personnes enquêtées est de 6 107 personnes en 2010 et de 4 756 personnes en 2011. Le taux de réponse en 2011 s'élève donc à 78 % en 2011. Ce taux de réponse est relativement satisfaisant. En comparaison, le taux de réponse de l'enquête PPM qui porte sur la même population en 2007 est de 62 %, soit 16 points de différence. Cette différence s'explique par des non contacts plus fréquents dans l'enquête PPM que pour Elipa, la part des refus étant identique dans les deux enquêtes [1].

En troisième vague, les objectifs sont également atteints : 3 573 personnes ont été interrogées sur les 3 000 espérées. Le taux de réponse correspond exactement à l'objectif, soit 75 %. Ce taux résulte de deux facteurs qui se sont en partie compensés. D'une part, l'intervalle d'années plus long entre la deuxième et la troisième vague (deux ans contre un an) a joué à la baisse sur le taux. D'autre part, l'enquête a bénéficié de l'effet « positif » de la dernière vague. Des travaux sur l'enquête SRCV (statistiques sur les revenus et les conditions de vie des ménages), panel rotatif sur 9 années, ont montré qu'il est en effet plus facile pour les enquêteurs d'argumenter et d'obtenir une réponse positive la dernière année d'enquête [4]. En outre, ce point avait été particulièrement souligné à l'occasion de la formation des enquêteurs de l'enquête Elipa.

De manière générale, les taux de réponse sont donc plutôt satisfaisants pour l'enquête Elipa sur une population qui est particulièrement difficile à joindre. Les nouveaux migrants forment une population très mobile. Entre 2010 et 2011, 26 % d'entre eux ont déménagé [5]. Entre 2011 et 2013, cette proportion s'élève à 34 %. En l'espace de trois ans, 51 % des nouveaux migrants ont déménagé au moins une fois. À titre de comparaison, la mobilité résidentielle annuelle dans la population générale touche environ une personne sur dix [6,7]. En outre, Elipa est une enquête non-obligatoire ce qui tend à diminuer le taux de réponse. Ainsi, seules les quatre premières vagues de l'enquête SRCV sur les neuf étaient obligatoires. À partir de la cinquième vague, le taux de réponse diminue de 10 points, conséquence de la non-obligation [4].

3 Vers une définition des « non répondants potentiels »

Compte tenu des résultats satisfaisants déjà obtenus aux deux premières vagues, on espérait que l'objectif de 3 000 répondants en vague 3 soit atteint assez facilement, sauf événements inattendus. Un nouvel objectif a donc été défini : augmenter au mieux la taille de l'échantillon de cette troisième vague. Ainsi, l'objectif ici n'est pas d'améliorer l'enquête en général, mais plutôt d'avoir la possibilité de travailler sur certaines sous-populations aux effectifs parfois réduits (les réfugiés par exemple).

A partir de modèles de non-réponse de la deuxième vague, sont calculées, pour chaque individu : une probabilité d'être contacté d'une part et une probabilité d'accepter de répondre à l'enquête d'autre part. Ces deux probabilités sont calculées indépendamment l'une de l'autre. Ainsi, on détermine les « futurs » mauvais répondants. Autrement-dit, sachant que l'on connaît les caractéristiques des non répondants de la vague 2, seront examinées les personnes ayant répondu bien que leur probabilité de participer à l'enquête était faible. Les potentiels non-répondants de la vague 3 sont les personnes ayant répondu en vague 2, et qui, compte tenu de leurs caractéristiques, sont potentiellement difficilement joignables et / ou refusantes en vague 3. Le champ est donc bien les répondants de la vague 2, et on se demande si ces derniers répondront en vague 3.

Les non répondants potentiels peuvent avoir (Figures 1) soit un faible contact, soit une faible acceptation. Dans le premier cas il s'agit des 10 % des nouveaux migrants qui présentent la plus faible probabilité d'être contacté. Le seuil du premier décile s'établit à 0,761 de probabilités d'être contacté. Cela signifie que les 10 % de personnes les moins susceptibles d'être jointes pour réaliser l'enquête ont une probabilité d'être jointe inférieure à 76,1 %. Dans le deuxième cas il s'agit des 10 % des nouveaux migrants qui présentent la plus faible probabilité de réaliser l'enquête sachant que l'on a été contacté. Dans ce cas, le seuil du premier décile s'établit à 0,855 de probabilités d'accepter. Cela signifie que les 10 % de personnes les moins susceptibles d'accepter l'enquête ont une probabilité d'accepter inférieure à 85,5 %.

Ce travail présente toutefois deux limites principales. La première est qu'il n'est pas possible de savoir si la non-réponse a les mêmes caractéristiques en vague 2 et en vague 3. La deuxième est que l'intervalle inter-vague entre les vagues 2 et 3 est de deux ans, contre un an seulement pour les deux premières vagues. Cet allongement de l'intervalle est également susceptible de jouer sur les caractéristiques différentielles de la non-réponse en vague 3.

Au final, si on isole, parmi les deux séries de probabilités, la même proportion de personnes ayant une faible probabilité de participer à l'enquête (environ 10 %), on obtient deux sous-populations (Tableau 2) : une sous-population « difficilement contactable » (le plus souvent en raison des déménagements) et une sous-population « refusante ». Le recouvrement de ces deux sous-populations n'est que partiel. Alors que 18 % présentent une faible probabilité de participer à l'enquête (que ce soit pour un non contact ou pour un refus), seulement 2 % ont à la fois une faible probabilité d'être contacté et une faible probabilité d'accepter l'enquête, soit un peu moins d'une centaine de personnes. Compte tenu du faible effectif de ces dernières, seules les 481 personnes difficilement joignables et les 484 personnes qui risquent de refuser l'enquête seront analysées, sans tenir compte du recouvrement de ces deux sous-populations. Au total, 869 personnes, sur les 4 756 personnes enquêtées en vague 2, seraient particulièrement concernées par la non-réponse en vague 3.

En raison de caractéristiques différentes, il est nécessaire de distinguer les non-répondants potentiels pour un refus et les non-répondants potentiels pour une absence de contact. Ce travail a été réalisé dans de précédents travaux [12] et ne sera pas détaillé ici. Mais il est toutefois possible de caractériser dans les grandes lignes la sous-population des non-répondants potentiels, même si les variables pour un même thème sont parfois différentes pour le refus ou le non-contact. Les non-répondants potentiels sont principalement originaires d'Asie, principalement de Chine et de Turquie. Leur réseau social est plutôt communautaire. Leurs amis en France sont de la même origine qu'eux et ils fréquentent des cafés où les personnes appartiennent également à la même

origine. Les non-répondants potentiels ont encore des liens forts avec leur pays d'origine. Par exemple, leur conjoint y vit encore ou bien ils y partent en vacances. De plus, ils rencontrent des difficultés en français. Ils déclarent plus souvent que les autres ne pas parler bien le français. Ce sont aussi des personnes qui ont bien souvent bénéficié de la formation linguistique proposée dans le cadre du CAI. En outre, le contact avec l'enquêteur s'est plutôt réalisé en fin de période de collecte (au mois de juin) et l'enquêteur a plus souvent signalé à la fin de l'entretien que la personne interrogée avait plus souvent de difficultés à comprendre le français. Enfin, leurs projets en France pour les années à venir incluent peu la France. Si la plupart des personnes interrogées souhaitent s'installer en France définitivement, les non-répondants potentiels déclarent plus souvent rester en France quelques années puis partir dans un autre pays ou bien faire des allers et retours entre l'étranger et la France. Ils ne souhaitent pas non plus demander la nationalité française plus tard. Ainsi, de manière générale, les non-répondants potentiels forment une population qui n'est que peu intéressée par le thème de l'enquête Elipa, à savoir le parcours d'intégration des nouveaux migrants en France.

4 Quelles recommandations pour le terrain de la vague 3 ? Pour quels résultats ?

Bien évidemment, l'ensemble des analyses de la non-réponse potentielle en vague 3 ne peuvent pas être utilisées pour la formulation de recommandations. La plupart d'entre elles n'ont pas d'applications pratiques en termes de recommandations. Toutefois, trois actions ont été mises en œuvre. La **première action** concerne le contact tardif des personnes potentiellement non-répondantes. En vague 1 et en vague 2, la collecte s'est déroulée sur plus de trois mois, de mars à juin. Quelle que soit la vague, les personnes ayant une probabilité faible de participer à l'enquête étaient plus souvent contactées au mois de juin, soit à la fin de la période de collecte. En accord, avec TNS-Sofres, il a été décidé de proposer aux enquêteurs un quota de ces personnes à interroger dès les premières semaines de collecte. Ainsi, comme le contact est plus difficile pour ces personnes, le temps de relance est allongé. Cette mesure concerne les personnes ciblées comme potentiellement non-répondantes et ayant répondu à l'enquête au mois de juin, que ce soit pour la vague 1 ou la vague 2. La **deuxième action** concerne le fait que les enquêteurs aient déclaré, lorsqu'il y a eu des difficultés pendant l'entretien, que la raison principale des difficultés rencontrées pendant l'entretien était des difficultés à comprendre le français pour des personnes pourtant interviewées en français. Dans ce cas, il est possible de leur proposer une des 12 langues étrangères de l'enquête Elipa. La troisième et **dernière action** concerne les autres caractéristiques de la non-réponse potentielle. Il est proposé d'utiliser le dépliant de résultats envoyé avec la lettre-avis (et traduit dans les langues de l'enquête) pour mettre en avant les thèmes qui touchent plus particulièrement les non-répondants potentiels de la vague 3.

Par différence avec le taux de réponse, le taux d'attrition de l'enquête Elipa est de 22 % en 2011, il s'élève à 25 % en 2013. Au total, entre 2010 et 2013, l'attrition concerne 41 % de l'échantillon (Tableau 3). Dans le détail, la non-réponse se décline en deux catégories [1] : le non contact d'une part et le refus d'autre part. Le non contact correspond aux personnes qui, malgré le suivi inter-vague mis en place, n'ont pu être recontactées. Il s'agit principalement de personnes qui sont absentes pour une longue durée, de personnes absentes qui n'ont pas pu donner un rendez-vous avant la fin de l'enquête ou bien de personnes ayant déménagé et dont l'adresse n'a pas été retrouvée. En vague 2 le taux de non-contact représente 15 % de l'échantillon initial, il s'élève à 20 % en vague 3. Au contraire, le refus provient des personnes qui ont été contactées mais qui ont refusé de répondre à la deuxième interrogation. Le taux de refus a légèrement diminué entre les vagues 2 et 3, il est passé de 7 % à 4 %. Ainsi, quelle que soit la vague, l'attrition dans l'enquête Elipa s'explique essentiellement par le non-contact. Mais si l'attrition a logiquement légèrement augmenté entre la vague 2 et la vague 3 en raison de l'intervalle de temps plus large entre les deux

enquêtes, sa composition est différente. En vague 3, le non-contact a augmenté et le refus a légèrement diminué. Ainsi, en 2011 le non contact et le refus expliquent respectivement 70 % et 30 % de l'attrition, ces proportions s'élèvent à 82 % et 18 % en 2013.

La première action consistait à encourager les enquêteurs de prendre contact avec un certain nombre de non-répondants potentiels et qui, au cours de l'une des deux premières vagues, avaient été interrogés au mois de juin (le dernier mois de la collecte). Sur les 869 nouveaux migrants considérés comme non-répondants potentiels, 190 étaient concernés par cette mesure (22 % d'entre eux). Les fiches de contact distribuées aux enquêteurs au moment de la formation mentionnent les coordonnées postales et téléphoniques des personnes à interroger. Afin que les enquêteurs repèrent facilement les non-répondants potentiels, il est inscrit « fiche prioritaire » sur la fiche de contact de ces personnes. Par facilité de langage, les fiches prioritaires désigneront désormais l'ensemble de ces 190 personnes non-répondantes potentielles ayant fait l'objet d'un suivi particulier au moment de la collecte de la troisième vague d'Elipa. La formation des enquêteurs a insisté sur l'importance de ces fiches prioritaires. Il a été expliqué que ces dernières faisaient l'objet d'un suivi à part et, qu'en prenant un premier contact dès les premières semaines de la collecte, le temps de relance était allongé pour ces personnes plus particulièrement difficiles à joindre. Ce point n'a soulevé aucune difficulté auprès des enquêteurs. Les résultats sont les suivants (Tableau 4) : alors que le taux de réponse est de 75 % pour l'ensemble des nouveaux migrants, il est moins important pour les non-répondants potentiels (67 %, soit 8 points de moins). Dans le détail, 67 personnes sur les 190 fiches prioritaires ont répondu, soit un taux de réponse de 65 %. Le taux de réponse des autres nouveaux migrants, repérés comme non-répondants potentiels mais ne faisant pas l'objet d'un suivi particulier au moment de la collecte, est un peu plus élevé (68 %). Le taux de réponse des fiches prioritaires est donc plus faible de 10 points que pour l'ensemble des nouveaux migrants.

Tout au long de la période de collecte au printemps 2013, le taux de réponse des fiches prioritaires a toujours été inférieur à celui de l'ensemble des nouveaux migrants (Figure 2). Mais l'écart, assez réduit au cours des premières semaines (quelques points seulement), s'est élargi au fil de la collecte et atteint 10 points. Plusieurs explications sont susceptibles de comprendre cet écart. D'une part, celui-ci pourrait trouver sa source dans une absence de contact au moment de l'enquête. Si les personnes n'ont pas été contactées ou l'ont été que tardivement, cela tendrait à une moindre réponse à l'enquête. D'autre part, une fois les personnes contactées, l'écart peut s'expliquer par le type de contact établi. En effet, les fiches prioritaires peuvent refuser plus souvent de participer l'enquête ou bien encore déménager plus souvent. De même, il se pourrait que malgré les multiples tentatives des enquêteurs, les fiches prioritaires restent plus fréquemment injoignables.

Initialement, les fiches prioritaires ont les caractéristiques de personnes difficilement joignables et pour lesquelles la non-réponse serait plus forte. Ces personnes ont-elles bien été contactées plus tôt que les autres ? Dans la réalité, les personnes signalées comme « fiches prioritaires » ont été contactées au même rythme que les autres nouveaux migrants, à l'exception d'une période d'environ trois semaines au mois d'avril pendant laquelle le rythme des contacts s'est ralenti (Figure 3). Cependant, ce retard a été rattrapé dès début mai. Ainsi, les fiches prioritaires, à défaut d'avoir été contactées dès les premières semaines de l'enquête, ont tout de même été contactées au même rythme que les autres nouveaux migrants, alors même qu'il s'agit d'une population particulièrement difficile à joindre. Cela nous donne également une autre information : le plus faible taux de réponse observé pour les fiches prioritaires ne s'explique pas par un moindre contact de la part de l'enquêteur.

Aussi peut-on se demander si le contact, lorsqu'il a eu lieu, est différent pour les fiches prioritaires et l'ensemble de personnes enquêtées. Autrement-dit, qu'est-ce qui explique le taux de réponse moins important pour les fiches prioritaires ? Refusent-ils plus souvent l'enquête que l'ensemble des nouveaux migrants ou bien déménagent-ils plus souvent ? Tout d'abord, parmi les personnes contactées au moins une fois, la part des refus des fiches prioritaires est quasiment identique à celle de l'ensemble des nouveaux migrants (Figures 4, courbe rouge). Ce n'est donc pas un refus plus

fréquent pour les fiches prioritaires qui expliquerait l'écart des taux de réponse. En réalité, deux éléments expliquent en grande partie la différence des taux de réponse. Le premier élément est la part des interviews impossibles plus fréquente pour les fiches prioritaires que pour l'ensemble des nouveaux migrants (courbe verte). Les interviews impossibles comprennent pour plus de la moitié des déménagements (en France, à l'étranger, ou sans indication de lieu de destination), pour environ un tiers des absences de longue durée et le reste correspond à des adresses inaccessibles¹. Le deuxième élément est la part des absences des personnes contactées toujours plus fréquente pour les fiches prioritaires que pour l'ensemble des nouveaux migrants. Sur ce dernier point, peut-être aurait-on pu insister auprès des enquêteurs quant à la relance de ces personnes déjà contactées. Toutefois, ce constat confirme bien que les fiches prioritaires sont toujours plus difficiles à enquêter car plus difficiles à approcher. Les absences sont, de manière générale, plus fréquentes ; que ce soit de manière temporaire ou pas. Ainsi, en demandant aux enquêteurs de les enquêter au plus tôt, il n'est pas impossible que l'on ait pu interroger un certain nombre de ces fiches prioritaires grâce notamment à un temps de relance peut être plus long. Mais cela ne peut pas être confirmé, le taux de réponse restant inférieur pour les fiches prioritaires. Finalement, ces analyses confirment que les fiches prioritaires ont été particulièrement bien ciblées ; mais elles ne permettent toutefois pas de conclure clairement quant à un effet positif sur le taux de réponse de ces fiches prioritaires.

Deuxième action. Pour les personnes interviewées en français dont l'enquêteur signalait à la fin de l'entretien qu'une moindre aisance en français était la principale difficulté rencontrée pour mener l'entretien, il était proposé pour la dernière vague de modifier la langue de l'entretien. Elipa est une enquête qui propose 14 langues (13 langues étrangères plus le français). Les langues sélectionnées sont : l'arabe, le turc, le chinois, le russe, l'anglais, le serbe, le tamoul, le bengali, l'espagnol, le vietnamien, le thaï, l'albanais, le soninké et le français. En raison d'effectifs faibles à la première vague, l'albanais n'est plus proposé à partir de la deuxième vague. Après l'envoi de la lettre-avis en vague 1 et au moment de l'étape de pré-recrutement téléphonique réalisée par TNS-Sofres pour recueillir l'accord des personnes pour participer à cette enquête, l'enquêteur détermine notamment avec la personne la langue dans laquelle se déroulera l'entretien en face à face. En vague 2, la langue de l'entretien retenue était la langue effective de l'entretien de la vague 1. Toutefois, il est possible que certaines personnes enquêtées aient surestimé leur capacité à répondre à une enquête en français, d'autant plus que celle-ci dure entre ¾ d'heure et une heure. Aux personnes enquêtées en français et ayant rencontré des difficultés en français, il est possible de leur proposer de nouveau une des 12 langues étrangères de l'enquête. Cette proposition peut être faite aussi aux personnes dont la probabilité de participer à l'enquête n'est pas considérée comme faible. Cette action a été mise en place juste avant la troisième vague, au moment du dernier suivi téléphonique qui s'est déroulée quelques semaines avant l'enquête en grandeur réelle. Sur les 130 personnes concernées, 78 ont été jointes par téléphone au cours du troisième suivi². Parmi ces dernières, 10 personnes ont souhaité modifier leur langue d'entretien, les autres souhaitaient toujours être interrogées en français. Dans la réalité, cette action n'a donc pas d'effet sur le taux de réponse, elle a simplement permis à une dizaine de personnes d'être plus à l'aise au moment de l'entretien. Les problèmes ressentis par l'enquêteur par rapport à la langue d'entretien seraient donc plus liés au test linguistique réalisé dans la première moitié de l'entretien. Cela renseigne tout de même sur le fait que les langues d'entretien ont, de manière générale, été correctement affectées. Avec du recul, il aurait été intéressant de mettre en place cette action dès le premier suivi inter-vague, à condition toutefois que les travaux sur la non-réponse potentielle soient suffisamment avancés pour que cela soit possible. Ainsi, comme trois suivis inter-vagues étaient prévus en l'espace de deux ans, cela

¹ Les décès sont également compris dans les interviews impossibles mais ceux-ci ont été rares, les nouveaux migrants forment une population jeune.

² Pour les 52 personnes non jointes au téléphone, un coupon-réponse a été envoyé à leur domicile afin qu'elles réactualisent leurs coordonnées. Des travaux précédents ont montré que ce procédé fonctionne relativement bien [1]. Toutefois, il n'a pas été possible de leur demander si elles souhaitaient modifier leur langue d'entretien.

aurait permis d'augmenter les chances de les joindre au moins une fois pour les interroger sur leur langue d'entretien.

La dernière action a consisté à mettre en avant, dans le dépliant de résultats envoyé avec la lettre-avis, les thèmes qui touchent plus particulièrement les non-répondants potentiels. L'élaboration du dépliant de résultats de la deuxième vague pour la vague 3 est un compromis entre un discours encourageant de l'évolution de cette immigration entre la vague 1 et la vague 2 et les difficultés persistantes rencontrées par cette population, et notamment par les non-répondants potentiels de la vague 3 (annexe). Un exemple est celui de la formation linguistique proposé dans le cadre du CAI. Les non-répondants potentiels de la vague 3 ont plus souvent suivi une formation linguistique que les autres. Dans le paragraphe effectuant le bilan de la formation linguistique, il est expliqué que la plupart des bénéficiaires obtiennent le DILF (diplôme initial de langue française) suite à cette formation, mais aussi que les nouveaux migrants la jugent insuffisante pour apprendre à écrire et parler le français. Ainsi, la lecture du dépliant pourrait leur faire prendre conscience que leur avis est pris en compte dans les analyses réalisées à partir de l'enquête. Un dépliant avait déjà été envoyé en vague 2 sans toutefois tenir compte des caractéristiques des non-répondants. S'il n'est pas possible de mesurer directement le rôle d'un tel document, il est probable que celui-ci contribue à l'amélioration du taux de réponse. Au moment de la vague 2, certaines personnes enquêtées ont évoqué, de leur propre initiative, ce document aux enquêteurs dans des termes positifs. Les personnes enquêtées voient dans ce dépliant une prise en considération de leurs réponses, mais aussi de la personne elle-même. En outre, cette plaquette leur permet d'avoir une vision globale de l'ensemble des réponses, de voir comment elles se situent par rapport à l'ensemble, et de constater notamment qu'elles ne sont pas les seules à rencontrer des difficultés. En quelque sorte, les personnes interrogées peuvent se sentir « rassurées » à la lecture du document et découvrent comment sont utilisées leurs réponses.

5 Les sorties de champ

Elipa n'est pas une enquête longitudinale à échantillon rotatif. Il n'y a donc pas eu de « sortants » ni d'« entrants » dans chaque vague. Le plan de sondage d'Elipa pose a priori un double problème. La population étudiée, les immigrés ayant vocation à s'installer durablement en France, n'est pas complètement stabilisée. On identifie par différents canaux des possibilités de repartir du territoire. A cela s'ajoute la contrainte d'un nombre limité de zones d'enquêtes. Seuls les nouveaux migrants de quatre régions ont été enquêtés. Ainsi, il y a perte si une personne quitte la France ou si elle déménage d'une région enquêtée vers une région non enquêtée.

Le suivi de collecte avait pour ambition de repérer les déménagements hors de France et hors zone d'enquête. Mais en pratique, en cas d'un échec de contact, il n'est possible de récupérer cette information que dans une minorité de cas. En effet, les contacts du type "personnes ayant déménagé, sans plus de précision" et "absence de la personne (interview toujours possible)" sont la norme (Tableau 5). Ils représentent respectivement 4,2 % et 6,3 % des personnes à interroger. De plus, le nombre de personnes ayant déménagé sans aucune précision sur le pays d'emménagement (France, étranger) est supérieur aux personnes ayant déménagé dont on connaît le pays de destination. Pour remédier à cela, la base Agdref des titres de séjour est mobilisée. Elle permet d'estimer, mais grossièrement seulement, les sorties de champ. On dispose de l'information "nature du titre détenu par un détenteur de premier titre" chaque 31 décembre après l'année d'entrée. On estime alors sommairement une matrice de transition à trois états : détenir un titre avec le même motif, détenir un titre avec un autre motif, ne plus détenir de titre. Les personnes dans la troisième catégorie, qui sont celles qui nous intéressent particulièrement, ne sont plus dans le champ de l'enquête. Il convient de souligner ici que la base Agdref enregistre des titres de séjour et non des personnes [13]. Ne pas détenir de titre ne signifie pas nécessairement être sorti du territoire (demande de renouvellement en cours par exemple). Inversement, avoir un titre ne signifie pas nécessairement être sur le territoire... En comparaison aux réfugiés et aux migrants professionnels, les personnes

ayant un titre avec un motif familial sont moins susceptibles de changer de statut, mais détiennent surtout plus souvent encore un titre quel qu'en soit le statut. Autrement-dit, ce sont les personnes pour lesquelles un premier titre au motif familial a été délivré qui restent le plus en France au cours des années suivantes (Figures 5). Cependant, pour tous les motifs, on observe une "disparition" plus marquée la première année que les suivantes. Ce phénomène avait déjà été relevé pour les étudiants [14]. Au final, l'estimation sur les trois cohortes (années 2007, 2008 et 2009) permettant le suivi sur au moins trois ans donne un taux de sortie de champ de 8,5 % la première année et environ 3 % les années suivantes (Figure 6). En appliquant ces taux de sortie sur les 6 107 personnes de l'échantillon de la première vague de l'enquête Elipa, environ 520 personnes seraient sorties du champ entre vague 1 et vague 2 et 380 entre vague 2 et vague 3, soit 14,7 % de l'échantillon initial. Ainsi, sur les 41,5 % d'attrition globale de l'enquête Elipa, un peu plus d'un tiers de l'attrition entre vague 1 et vague 3 est attribuable à la sortie de champ.

Les personnes qui déménagent hors zone d'enquête ne sortent pas du champ, puisque l'enquête se veut représentative des nouveaux migrants de 2009. Il n'est pas possible d'estimer sérieusement la part des personnes qui auraient changé de région. On sait toutefois que les immigrés déménagent à peu près aussi souvent que les non immigrés : 3 personnes sur 5 ont déménagé durant les cinq dernières années [15]. Mais l'essentiel des déménagements est un changement de domicile à proximité : environ un immigré sur deux qui a déménagé au cours de cette période l'a fait pour un logement situé dans la même commune. Même si les nouveaux migrants déménagent plus fréquemment [5], la sortie de champ doit donc être proche des valeurs déterminées précédemment.

Bibliographie

- [1] Domergue, F., Jourdan, V. (2012). Le contrôle de l'attrition entre les deux premières vagues d'Elipa 2010-2011, article présenté aux *XI^{èmes} Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*, Paris.
- [2] Régnaud, C., Domergue, F. (2011). Les nouveaux migrants en 2009, *Infos migrations*, 19.
- [3] Régnier-Loilier, A., Guisse, N. (2012). La déperdition au fil des trois vagues de l'enquête longitudinale Érfi-GGS, article présenté au *7^e Colloque francophone sur les sondages*, Rennes.
- [4] Burricand, C., Lorgnet, J.-P. (2012). L'attrition dans SRCV : Déterminants et effets de l'attrition sur la mesure des variables, article présenté aux *XI^{èmes} Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*, Paris.
- [5] Jourdan, V. (2014). La mobilité résidentielle des nouveaux migrants entre 2010 et 2011 emprunte des parcours multiples, *Infos migrations*, 68-69 (À paraître).
- [6] Donzeau, N., Pan Khé Shon, J.-L. (2009). L'évolution de la mobilité résidentielle en France entre 1973 et 2006 : nouvelles estimations, *Population*, vol.64, 4, Ined.
- [7] Royer, J.-F. (2007). Quatre observations sur la mobilité résidentielle en France Métropolitaine, *Documents de travail du CREST*, 10, Insee.
- [8] Bègue, M. (2009) L'enquête Parcours et Profils des migrants. Une approche statistique originale, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 25, 1, 215-234.
- [9] Le Quentrec-Creven, G., (2011). L'aisance en français des primo-arrivants, *Infos migrations*, 28.
- [10] Le Lan, R. (2009). Enquêtes ménages : vers la fin de la baisse des taux de réponse ?, *Courrier des statistiques*, 128.
- [11] Domergue, F., Jourdan, V. (2012). L'analyse de la non réponse pour Elipa 2, contribution associée aux *XI^{èmes} Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*, Paris.
- [12] Jourdan, V., Bouvier, G. (2012). Prévention de l'attrition dans une enquête longitudinale, article présenté au *7^e Colloque francophone sur les sondages*, Rennes.
- [13] Papon, S. (2012). La mesure des entrées sur le territoire français, *Infos migrations*, 44.
- [14] Ménard, S., Papon, S. (2011). Le devenir des étudiants étrangers en France, *Infos migrations*, 29.
- [15] Insee. (2012). Immigrés et descendants d'immigrés en France, *Insee Références*.